



Nantes, le 15 mars 2011

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte

Les sociétaires de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

Jeudi 31 mars 2011 à 10 heures, aux Sables d'Olonne (85100), Centre des Congrès Les Atlantes.

L'avis de réunion valant avis de convocation comprenant l'ordre du jour et le projet de résolutions a été publié au BALO du 23 février 2011.

Les documents prévus par l'article R225-83 du code du commerce sont tenus à la disposition des sociétaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout sociétaire peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents;
- Tout sociétaire peut en prendre connaissance au siège social, « La Garde », route de Paris, 44949 Nantes, pendant un délai de quinze jours précédant la date de l'Assemblée.